PRINCE BISMARCK.

Why He Doesn't Play Cards—His Autographs Bring Big Prices.

I reported lately that a number of very pretty anecdotes about Prince Bismarck were current here. Unfortunately, they had only one fault, they were pure inventions. They gave the prince himself, to whom they were faithfully related, much amusement, especially those about his love of the German card game, skat, and his friendly attitude toward cycling, which were embellished with so many details that most people believed them. I know, however, for certain that Prince Bismarck has abstained from card playing these many decades past, though he used often to play whist, believing in the old adage that human passions are never more clearly revealed than at play. Some interesting little incidents of his whist playing during his diplomatic career, especially at Frankfort, are on record. The only card games that would have a chance of delighting him now would be games of hazard, with very high stakes; but he said lately: "I am not rich enough for that, so I abstain from card playing altogether." In point of fact, the actual details of Prince Bismarck's life are so interesting that invention is superfluous in his case.

Letters written by him to Emperors William I. and Frederick were sold by auction lately by a second-hand bookseller of Berlin. One of them is dated "Berlin 18 February, 1865," and asks King William for an audience. On the same page stands the king's answer, signed with his own hand: "I shall expect you at four to-day. What do your colleagues think of your opinion on the Cartel question? W. R., 19.2.65." It went for 120 marks. A letter to the crown prince, dated April 7, 1886, and containing among others the words: "In order to comply with your imperial highness' command I shall report myself at the palace at five," brought 70 marks. For a third, dated Friedrichsruh, April 21, 1878, in which Prince Bismarck complains to the crown prince of his neuralgic sufferings, but expresses the hope that they will be gone in a few days and allow him to return to Berlin, the highest bid was only 25 marks. The most interesting of the letters, from the political point of view, is that which he wrote at Nanheim on the 2d of September, 1859, to the Prussian foreign minister, Baron Schleinitz, containing, among other things, a request for several weeks' leave before entering on the duties of his new post as Prussian envoy in St. Petersburg. Then he says he should be extremely sorry not to see the prince regent (afterward William I.), who was then at Ostend, before his departure for the Russian capital, and urgently begs Baron Schleinitz to have him telegraphed for to Ostend. "To appear at Ostend unsummoned," he adds, "would look intrusive." The letter ends characteristically thus: "As I have no safe means of forwarding this letter, I resist the temptation to put political observations and reflections on paper." The letter was sold for 200 marks.—London Standard.

NOT ON SCHEDULE TIME.

But the Darky Calculated That What Goes Up Must Come Down.

They were blasting rocks near a river, and dynamite had been placed in different localities.

The family of a colored fisherman was curiously inspecting the work, though they had been warned away on numerous occasions.

One day the old woman, pipe in mouth, was standing with her two children near a barrel of dynamite, when suddenly there was a terrific explosion and the family went up with it.

The head of the family witnessed the tragedy from a distance. The next morning he approached the mayor of the town, and said:

"Ef you please, sah, I wants ter know what cemetery lots is sellin' fer in de cullud buryin' groun'?"

"Have you recovered the—the bodies?" asked the mayor sympathetically.

"No, suh, not yit," was the reply, "but I'm expectin' of 'em ter come down mos' any minute!"—Atlanta Constitution.

The Origin of Scalping.

At the annual meeting of the Folk Lore society Miss Alice C. Fletcher gave an interesting contribution in a paper entitled "The Significance of the Scalp Lock; a Study of the Omaha Tribe." The Omaha Indians, like many other tribes, have peculiar ideas regarding a continuity of life and a kind of spiritual link between animate and inanimate objects. They believe a piece of any article connects them with the entirety. The hair is thought to have a close connection with life, and one possessing it may work his will upon whoever or whatever the hair belonged to. From this idea came the custom of scalping enemies.—Boston Transcript.

—The man who has been wildest in his youth cannot stand the least indication of the same traits in his boy.—Washington Democrat.

NEW WAY TO PULL A TOOTH.

Or Why Bill Chased the Train Out of Town.

"Did you hear about my friend Bill?" said a trainman. "Well, that fellow has made me laugh more times than once. Not long ago Bill got a jumping toothache. He wants to have the tooth out, but he don't want to pay the money, nor he ain't got the nerve to have the thing done. All the same, that tooth is keeping him up at night, and Bill, he almost goes wild. 'Either me or that tooth," says Bill, 'one or the other; I an't going to stand this sort of life.' All the same, when Bill starts to go to the dentist, his knees begin to bend and he is so scared that the tooth stops aching, but when he turns back and reaches the house that tooth is plugging him again.

"Now, Bill thinks of a great scheme. What does he do but buy a piece of strong string, say, you know this kind of silk thread, and he waxes that and ties it to this tooth so tight that it can't come off. Then Bill walks down to the railroad station. You see, it was his idea to tie the string to a freight car, and then, when the train started, it would jerk the measly tooth out. He finds the freight and ties the string to the coupler of the car, and stands around to wait until the train starts. Well, sir, he began to feel chilly about the gills. The more he thinks of the time when the train is going to move the worse he feels. Every time the whistle blows he jumps. 'Well, I guess I'd better untie,' thinks Bill, 'and come again another day;' but when he goes to loosen the string he finds it's no go, and he can't jerk the thing loose because the other end is on the tooth. Well, sir, that train begins to start, and Bill, he doesn't have the nerve to stand back, so he just trots on behind, like a little pup on the end of a chain. 'Where are you going, Bill?' hollers a feller; 'you seem to be in a hurry.' Well, sir, Bill starts to swear like mad, but the train is beginning to go a little faster, and he has to commence to lope like a jack rabbit. You see, the train had been going through the city, but now it started to get outside. Bill didn't have the nerve to stand still, so he just humped himself after that train like it was something he wanted bad. 'Say, mister, why are you running that way?' asked a brakeman, who got on to the thing. Of course, that sort of a guy made Bill madder than ever, but he had to lope on.

"Luckily for Bill, the train had to slow up for a crossing, and while it stopped he borrowed a knife and cut the string."—Topeka State Journal.

AN ELECTRIC MAIL BOX.

Big Buildings in Geneva Have a Useful Contrivance.

A Swiss electrician has invented an electric mail delivery box which is now in use in several of the larger buildings in Geneva. The box has a compartment for each of the stories of the building, and when letters are deposited on the ground floor the carrier delivers them as required. The deposit of a single letter makes an electric contact which starts a bell going on the respective floor, which does not cease ringing until the letter is taken out. At the same time it opens the faucet of a tank on the roof of the house, which causes water to flow into the cylinder forming the counterweight of the mail box elevator, until the weight is heavier than the box, when the box ascends, and the flow of water ceases simultaneously. As the box passes each story, the mail intended for it—letters, papers and small packages—falls into boxes in the corridor on that floor. This is performed very reliably by a little spring at the bottom of each compartment in the elevator mail box, which causes the bottom of the compartment to catch for a moment, and the release throws out even a single piece of paper thinner than a postal card from the stationary box provided for its reception. When the box has passed the uppermost floor, the cylinder filled with water strikes a bolt provided at the bottom, which allows the water to flow out, and by its own weight the box descends to its place on the ground floor. Should by any mischance a single piece of paper have remained in the elevator, upon striking the bottom it will at once go through the same series of movements as before.—Electricity.

Balloon of Aluminium.

A steerable aluminium balloon, driven by a benzine motor, was tried recently in Berlin. It rose to a height of a thousand feet, but could not work against the wind, and soon came down with a crash. It was 13 meters high by 45 meters long, weighed 75 hundredweight, and is said to have cost 200,000 marks, while the experiments preliminary to its construction cost 3,000,000 marks.

That Let Him Out.

Mashed—When you call me sweetness, do you mean that you would like me always with your coffee?

Masher—I never take sugar with mine.—St. Louis Republic.

—Some people feel sorry for folks who break up and have to go to work. —Washington Democrat.

SHAKESPEARE ON A FARM.

Bard Doubtless Hoed Potatoes, Milked Cows and Sheared Sheep.

The immortal William was born in April, 1564, over 300 years ago, in the town of Stratford, which is in the heart of England, a place then of, perhaps, 2,000 inhabitants. No great amount of business could have been done at a point so remote, nor could there have been much manufacturing, though as a good farming country was all around the various handicrafts must have been well patronized by the farmers and the nobility. This was the period of the most prosperous days of the yeomanry, when the farms were small and held in fee, making a system that undoubtedly originated in providing for the younger sons of more or less wealthy families, and hence it must be said that the farmers at that time really belonged to the nobility and to the higher classes, and as it was they who settled the New England and other colonies, the great progress of this stock, and its power to absorb all other European races, is, in a measure, accounted for. In the attempt to civilize the Indians, and even to teach them to be poor farmers, and to elevate the blacks, it is proved that they and the immediate descendants of serfs and slaves require long periods of time, possibly ages, to become possessed of industrious and economical habits, so that we may divide noble blood and aristocracy; and, boast of our democracy as much as we please, we have nothing in us so valuable as that which have been derived from the culture and comfort secured during many generations by the upper classes of England. From time immemorial the highest enjoyment of the English has been connected with farm life and rural pursuits. Up to the present the most pleasant months of the year are spent in the country amid the scenes of our nativity and growth, and cities and towns are visited during the months when nature is least attractive.

During Shakespeare's youth his father had several acres of land in and quite near to Stratford, and there is no doubt but the young poet plowed, hoed, milked cows, fed hogs and sheared sheep. If he paid more attention to one branch than another it was in the care of sheep, for a great many sheep had been kept in all that region for generations, and such manufactures as related to woolen goods were established, though, of course, in a poor, weak way. The father of Ann Hathaway, which girl Shakespeare married, lived at no great distance from Stratford. He was a freehold farmer and had a large flock of sheep, and the farm seems especially fitted for this husbandry, for only a few years ago it was still a sheep farm. One of Shakespeare's characters says: "I am a true laborer. I earn that I eat, get that I wear, owe no man hate, envy no man's happiness, glad of other men's good, content with my barn, and the greatest of my pride is to see my ewes graze and my lambs suck." As to the price of sheep, we gather from "Henry IV." that a score of good ewes were worth £10, which is $2.50 each, and considering that money was worth a great deal more than now they were dear enough; but such must have been of high grade, or they happened then to be especially dear.

Now a little about farming and farm life in these old days. Justice Shallow lived in Gloucestershire, and Falstaff stopped with him over night, coming, it would seem, early in the afternoon, and it must have been in August, for the master had given directions for getting a certain headland ready to sow to wheat. The host insisted that his guest should go out and look on his orchard, and he was an amateur fruit grower, since they were to eat some pippins of the previous year's growth and of the master's own grafting. Looking around at the orchard, the cattle, the garden and the comfortable dwelling, Falstaff was well pleased, and being a genteel vagabond without a home and always in need of money, he exclaimed that it was a "goodly dwelling and rich." To which the host replied: "Barren, barren, all beggars," which is much the way some rich farmers talk nowadays. The personal servant of the justice seemed to engage in all kinds of work, as he waited on the table, looked after things around the house, attended to the horses in the stable, and when any needed shoeing, and when any other blacksmith work was required, and he took charge of the fields and the plowmen. Not a grand, it is true, but a useful and busy man.—Buffalo Express.

She Had Foresight.

May—Clara made old Roksby try to get his life insured before she married him.

Belle—Why?

May—She wanted to be sure he was a good risk.—Town Topics.

Engineering Improvements.

Railway tunnel building in Switzerland can now be done at one-half the cost and four times as fast as 30 years ago.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au com des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix lots de terre dans le Premier District,

Sur les rues Cleveland, Olympia et St-Patrick.

Jugement, Billets et Stocks

De la N. O. Land Co., Southern Athletic Club et Carondelet Canal and Navigation Company.

A L'ENCAN.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 9 février 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

Stocks, etc., etc.

1° Sept (7) actions du fonds capital de The New Orleans Land Company.

2° Vingt cinq (25) actions du fonds capital de The Carondelet Canal and Navigation Company.

3° Onze (11) actions du fonds capital du Southern Athletic Club.

4° Un jugement contre F. E. Guidry pour la somme de Deux Mille Cent Quatre-vingt-sept ($2,187 00) dollars, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du 18 juin 1891, rendu dans le procès No 37,997 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

5° Un billet cont e Frank E. Levis pour trois cent trente-deux 85|100 ($332 85|100) dollars garanti par un billet de A. Malbrough, de Thibodaux, pour $326 37|100 comme sécurité

6° Un billet de E. T. Manning pour $300 00|100.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

Propriétés Foncières.

1° Neuf lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson, maintenant Cleveland, Murat et Olympia, désignés par les Nos 1 à 9, contigus les uns aux autres et formant le coin des rues Cleveland (autrefois Jackson) et Olympia et mesurant ensemble d'après un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, annexé à l'inventaire dans la succession de Thos Lynch, 194 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Jackson) 202 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Olympia, 315 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne et 224 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, laquelle est diagonale, toutes ces mesures étant plus ou moins.

2o Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 832 bornée par les rues Cleveland, St-Patrick, Palmyra, et Bernadette mesurant 45 pieds de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 83 pieds de l'encoignure des rues Cleveland et St-Patrick toutes ces mesures étant plus ou moins.

Conditions de la vente — Un tiers comptant et la balance, s'il y en a, en un ou deux ans avec billets garantis par l'en de vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1898 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm Morgan Gurley, Esq., notaire.

13 fév—13 20 27 - Mars 6 13 17

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégant Cottage Moderne comme Résidence,

No 4832 rue Colisée, encoignure Lyon.

La Confortable Résidence à un étage,

No 4820 rue Colisée, et

Trois splendides lots pour bâtir,

Rue Colisée, entre Bordeaux et Lyon.

SUCCESSION DE WM M. ABBOTT.

No 55,018—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, — Encanteur — Bureau No 832 rue Carondelet le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci-dessous intitulée—

1° L'élégant cottage-résidence moderne nouvellement construit en bois couvert en ardoises, No 4836 rue Colisée encoignure Lyon, construit retiré du trottoir et entouré d'un joli grillage, allées en shillinger, etc., contenant galerie devant, vestibule, salon, salle à manger octogone, cuisine, office, chambre à coucher, hangar, citerne, etc. La propriété est plus minutieusement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec bâtisse, etc., située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, formant l'encoignure des rues Colisée et Lyon, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Colisée par 127 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Lyon, et est composé du tout du lot original 13 et 27 pieds 6 pouces, section en croix du lot original No 12.

Cette élégante petite habitation est strictement de première condition et les environs sont choisis étant à proximité des écoles, marchés, et toutes les lignes de chars électriques du haut de la ville.

2° Le superbe site à bâtir, comprenant deux lots de terre plus amplement décrite comme suit à savoir:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc. dans le sixième district dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux 14, 15 et 27 pieds 6 pouces chacun de la section en croix du lot No 12 et mesure 60 pieds de face à la rue Colisée sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une résidence de choix en bois à un étage, No 4820 rue Colisée retirée de la rue, ayant galerie de façade, 6 chambres, hangar, cuve, etc. La propriété est amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses, etc., dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La dite portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 16 et 17 et 27 pieds 6 pouces chacun sur la section en croix du lot No 12, et mesurant 60 pieds de f ce à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les terrains sont agréables et le voisinage est très désirable.

4° Le lot de choix pour bâtir sur la rue Colisée qui touche la propriété ci-dessus décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., dans le Sixième District, dans l'ilet No 294 borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La portion de terre est composée par le tout du lot original No 18 et 27 pieds 6 pouces sur la section de croix du lot No 23 et mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement, secondement et troisièmement ci-dessus décrites ont été acquises comme les six lots originaux ci-dessus décrits Nos 12, 13, 14, 15, 16, et 17, par le décédé William M. Abbott par achat du Eureka Homestead Society pardevant M. T. Ducros, notaire, le 7 mai 1894 enregistré au bureau de transfert, livre 151, folio 418 et la propriété quatrièmement décrite a été acquise par le défunt William M. Abbott par achat de Frank M. Normain et al. par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 juillet 1890, enregistré dans le bureau des transcrits, livre 135, folio 113.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus du prix de l'adjudication de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant B. T. Walshe, Jr, notaire aux frais des acquéreurs.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 27 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages dans le troisième District.

Nos 2462 et 2464, rue Dauphine entre Espagne et l'avenue St-Roch.

Succession d'Amélia Carbo.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 55,325.

MARDI, 22 Mars 1898, à Midi.

Aussi le même jour.

Un petit lot de meubles et bijouteries.

PARD. DANZIGER, Encanteur, bureau No 112 rue Caronde et—MARDI, 22 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, en date du 9 février 1898, dans l'affaire ci-dessus numérotée, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Espagne et l'Avenue St Roch, ledit lot mesurant à peu près 32 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, au pied américain, et est composé du tout du lot 8 et à peu près 1 pied de face de toute la profondeur du lot No 7, adjoignant et est séparé par une barrière en planche de la portion restant dudit lot 7.

Lesdits lots étant désignés sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. T Caire, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1845, ensemble avec tous les droits en commun avec le reste de la portion du lot No 7 à l'usage d'une allée de 3 pieds de face à ladite rue Dauphine sur une profondeur de 37 pieds, qui doit être prise de ladite balance de la portion dudit lot No 7.

LES AMELIORATIONS SONT CONSISTES COMME LES Nos 2462 ET 2464, RUE DAUPHINE et consistant en une maison en bois à deux étages contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, citerne etc. Trottoirs et cour pavés. Rapportant un bon revenu et toujours loué

CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, des dits billets comprenant 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, etc. Les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au dessus de l'enchère et il devra déposer 10 pour cent comptant à l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

Mobilier.

Et le même jour, mardi, 22 mars 1898 à 10:30 A. M., aux chambres d'encan, 54 et 56 rue Boronne, un petit lot de meubles de maison et de bijoux d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

13 fév—13 20 27—mars 6 13 20 à date

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Résidence dans le Troisième Ward.

La Résidence à deux étages,

No 222 rue Villeré,

Entre l'avenue Tulane et la rue Gasquet.

A L'ENCAN

Succession de Emma Sheehan, veuve de John A. O'Grady.

No 54,266 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO. ALFREDC GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 24 mars 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans la susdite succession, le 14 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés ci après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard (anciennement Marais) avenue Tulane (anciennement Commune, Villeré et Gasquet (anciennement Jackson) designé comme lot No 3 sur un plan par C. A. Hedin, architecte en date du 13 novembre 1840, déposé dans l'étude de A. Abat alors notaire en cette ville et mesurant 20 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur la rue Villeré par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une résidence à deux étages connue comme le No 222 rue Villeré contenant 4 chambres en haut et 4 chambres en bas.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété vendue, avec le transfert des assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'assomption par l'acquéreur des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno J. Ward, notaire.

20 fév—20 27—mars 6 13 20 24

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de Billets et Comptes Ouverts dans l'Affaire de Louis J. Huber vs J. J. Clarke & Cie.

A l'Encan, pour du Comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—le MARDI, 1er mars 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, en date du 2 février 1898, No du dossier 48 607, dans l'affaire de Louis J. Huber vs J. J. Clarke et Cie, il sera vendu aux enchères publiques—

Un lot de billets et comptes ouverts d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

17 fév—17 20 27 mars—1

Charbon! Charbon!

Breckenridge Cannel.
Charbon Pittsburgh.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Gas and Foundry Coke.

A vendre par

W. G. Coyle & Co.

323 rue Carondelet, coin Union.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE,

BIEN REMBLAYE,
BIEN SITUÉS
Dans le Sixième District,

Comprenant l'ilet Borné par les rues Valmont, Dufossat, Pitt et Boudousquié.

Moins un et un demi lots.

A ETRE VENDU EN LOTS
Agréables à la demande

Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Paving Company".

No 51 851—Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 8 février 1898 par l'Hon N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-dessous, à savoir—

Vingt et un demi lots de terre situé dans le faubourg Avart, paroisse de Jefferson, en cet Etat, dans l'ilet No 55 borné par les rues Valmont, Dufossat, Boudousquié et Pitt, lesdits lots étant désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement et 11 à 22 inclusivement et la moitié du lot désigné par le No 9 et lesquels lots mesurent comme suit: Le lot No 1 mesure 44 pieds de face sur la rue Pitt, 33 pieds 10 pouces sur la ligne du fond, sur une profondeur et façade à la rue Valmont de 100 pieds 9 pouces et 3 lignes et 100 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, lots 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur, entre lignes parallèles de 100 pieds; ladite moitié du lot No 9 étant la moitié près de et touchant au lot No 8, et mesure 15 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lots Nos 11 13 13 et 14 adjacents mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Dufossat par des profondeurs comme suit—lot No 11 150 pieds entre lignes parallèles, lots Nos 12 13 et 14, mesurent chacun 120 pieds entre lignes parallèles, lot No 15 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Dufossat par une profondeur de 120 pieds, faisant face à la rue Boudousquié et entre lignes parallèles et forme l'encoignure des dites deux rues—lots Nos 16 et 17 adjacents et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Boudousquié par une profondeur de 129 pieds 7 pouces entre lignes parallèles—lots 18, 19, 20, 21 et 22 adjacents et mesurent chacun 32 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Valmont par une profondeur comme suit—lot No 18 forme l'encoignure des rues Valmont et Boudourquié et mesure 107 pieds de profondeur et de face à la rue Boudousquié, cent trois pieds quatre pouces 3 lignes sur la ligne le divisant du lot No 19, et 32 pieds 4 pouces de large sur la ligne du fond. Lot No 19, 110 pieds 4 pouces 3 lignes, sur la ligne le divisant du lot No 18; et 113 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 20. Lot No 20 113 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 19, 117 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 21. Lot No 21 117 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 20, 120 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 22. No 22, 150 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 21 et sur la profondeur du lot No 17, et 163 pieds 10 pouces sur l'autre ligne le divisant sur la ligne du fond du lot Nos 1 à 5 inclusivement. Lots Nos 19, 20, 21, et 22 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces de largeur sur les lignes du fond.

Le terrain est rempli au grade avec trottoirs et rues pavées sur Valmont, Pitt et Dufossat. Le voisinage est amélioré et un des meilleurs pour résidence ou placement rémunérateur et à proximité de toutes les commodités.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas d'un procès pour forcer le recouvrement des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff C Wenckl notaire, aux frais des acquéreurs.

13 fév—13 20 27—Mars 6 13 17

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 15 MARS

Succession de Jeanne Jolly.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune, — MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, lequel dit ordre porte la date du 4 février 1898 dans l'affaire intitulée succession de Jeanne Jolly, No 51,218 du dossier de la Cour ci-dessus nommée, et pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues MANDEVILLE, ROYALE DAUPHINE et ESPAGNE mesurant en mesure française (30) trente pieds de face à la rue Mandeville par une profondeur de (60) soixante pieds de face à la rue Royale, formant l'encoignure des dites rues Royale et Mandeville ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les étagères et installations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

LES AMELIORATIONS CONSISTENT EN UNE GRANDE BATISSE AVEC MAGASIN AU REZ DE CHAUSSEE ET (4) QUATRE CHAMBRES ET GRANDE VERANDA AU PREMIER ETAGE SUR LE FOND DU LOT FAISANT FACE A LA RUE ROYALE SE TROUVE UNE AUTRE BATISSE EN BOIS ARDOISÉE A DEUX ETAGES CONTENANT (4) QUATRE CHAMBRES, IL Y A UNE ENTREE POUR VOITURE ET UNE ECURIE, DEUX CITERNES ETC., BANQUETTE ET COUR PAVEES. Cette bâtisse est splendidement adaptée pour magasin et résidence; gaz partout, etc.

Cette propriété est bien située dans le centre de la partie des résidences et des affaires du 8me ward et rapporte facilement un revenu d'environ $300 par an. Toutes les commodités comme églises, écoles, marchés, chars électriques etc., s'y trouvent

CONDITIONS—COMPTANT. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente. Les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

ACTE DE VENTE PARDEVANT JULES F. MEUNIER, NOTAIRE. AUX FRAIS DE L'ACQUEREUR.

1x fév—12 13 20 27—mars 6 13 14 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 754, Cour Civile de District, Division D.—Geo. M. et M. N. Bandich vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires George M. et Michael N. Bandich soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public en son bureau dans le Hennen Building, en cette ville, le 9ème jour de mars 1898 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre lesdites personnes et leurs biens soient suspendues et que John L. Byrne soit appointé et assermenté comme syndic provisoire des insolvables en fournissant caution en la somme de deux cents dollars.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1898.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

17 fév—17 26—mars 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'EXCELLENTE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES,

No 228 Rue Nord Remparts,

Entre les rues Douane et Bienville.

LA BELLE

Résidence en briques à trois étages,

No 1616 rue Canal,

Entre les rues Robertson et Claiborne,

—ET LE—

Joli cottage en bois

No 1205 rue Girod,

Entre les rues Bassin et Franklin.

SUCCESSION DE MADAME VEUVE MARGARET HENNESSEY.

No 44,707—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1897, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° L'excellente résidence en briques à deux étages avec mansardes, No 228 rue Nord Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Douane et Bienville contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine six chambres à coucher, grande cour pavée, etc. Le lot de terre mesurant en mesure américaine 42 pieds 1 5|10 pouces de face à la rue Nord Remparts, sur 97 pieds 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est bien située d'une imposante apparence et à un ilet de la rue Canal et spécialement adaptée comme résidence de famille ou professionnelle. Se loue aux taux de $720 par an.

2°. La belle résidence en briques à trois étages, No 1616 rue Canal, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Robertson et Claiborne, contenant vestibules, douze chambres, galeries en fer, cour pavée etc. Le lot de ter